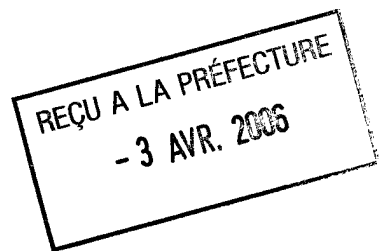


Service instructeur
Langue et Culture Régionales

7^{ème} Commission - N° 2006/II-7e/06

Service consulté
Direction de la Solidarité
Direction de la Communication



**PROGRAMME E058
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE
DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE ALSACIENNES**

Résumé : *La transmission familiale des dialectes alsaciens (Elsasserditsch) est à présent interrompue dans notre département, sauf cas individuels. Seule la transmission scolaire à travers l'enseignement bilingue et une politique linguistique hors enseignement dynamiques peuvent encore permettre de sauvegarder une société biculturelle. La transmission scolaire prend appui sur le Hochdeutsch, langue littéraire et de référence de nos dialectes. Encore trop peu offerte dans les écoles, elle n'est que rarement complétée par une familiarisation avec la pratique dialectale. Afin de mieux faire comprendre à nos adultes et à nos enfants les liens étroits entre ces deux formes historiques de la langue et de la culture régionales que sont l'Elsasserditsch (dialecte) et le Hochdeutsch (langue littéraire, devenue l'allemand) il est proposé à l'occasion d'un concours, d'encourager, grâce à des reportages menés par des élèves bilingues, des étudiants d'allemand, des professeurs de langue régionale en formation à l'IUFM, les relations intergénérationnelles avec des adultes et anciens "locuteurs germanophones natifs". Ces reportages utiliseront la langue régionale et permettront à des jeunes "nouveaux locuteurs alsaciens" de communiquer avec des aînés dialectophones, maîtrisant parfois encore le Hochdeutsch. Ce projet serait financé dans le cadre de la dotation de la mission L.C.R. et ferait appel à de nombreux partenariats.*

L'enseignement bilingue atteint à présent 15 % des élèves en moyenne section (enfants de 4 ans) de l'école maternelle dans notre Département et 9 % des élèves de l'école élémentaire. Toutefois ce chiffre très modeste ne permet pas de compenser les dizaines de milliers de locuteurs natifs au service de notre économie.

Par ailleurs les besoins de l'enseignement et notamment de la lecture conduit à former des nouveaux locuteurs alsaciens qui maîtrisent le Hochdeutsch mais ignorent souvent tout de nos dialectes.

La transmission de la langue régionale.

Le Haut-Rhin est le département alsacien qui, à présent vraisemblablement, compte le moins de locuteurs de la langue régionale.

On s'aperçoit que la majorité des dialectophones/germanophones d'Alsace ont plus de 50 ans dans le Haut-Rhin. Peu de jeunes adultes parlent encore le dialecte et encore moins l'utilisent régulièrement. Parmi les enfants, seule une infime minorité bénéficie encore d'une transmission familiale.

Cette situation est due à un véritable problème de transmission. Dans le courant des années 1970, les alsaciens formés à la langue française durant toute leur scolarité se sont mis à élever leurs enfants principalement en français. L'absence d'utilisation et d'enseignement suffisant de la langue régionale (dialecte et hochdeutsch) à l'école a également favorisé ce phénomène par la suite.

Aujourd'hui, les mentalités évoluent et les effets très positifs du bilinguisme ne sont plus à démontrer. Mais la transmission de la langue est devenue exclusivement l'apanage de l'école. Or, les enfants scolarisés dans les filières bilingues publiques, privées et associatives **ne représentent encore que 9 % des enfants scolarisés à l'école primaire** dans le département, malgré une demande parentale croissante, faute d'une offre suffisante présente sur tout le territoire départemental.

De même, les cours de dialecte pour enfants ou adultes n'arrivent pas à combler le déficit de locuteurs dans les classes d'âge où la langue régionale n'est pas parlée. Malgré un certain succès et l'action de nombreuses associations, seules **quelques centaines d'adultes et d'enfants ont suivi des cours de dialecte le soir ou le mercredi en 2003, 2004 et 2005.**

Un autre facteur est préoccupant : les jeunes locuteurs bilingues et les alsaciens encore germanophones de naissance ne communiquent plus suffisamment en langue régionale qu'il s'agisse du dialecte (Elsasserditsch) à l'oral et /ou du Hochdeutsch à l'écrit, faute de trouver suffisamment de locuteurs dans leur environnement.

Les différences linguistiques entre les générations.

Le problème majeur évoqué par une partie des germanophones/dialectophones de naissance dans leurs relations avec les générations d'apprenants en milieu scolaires, est celui des différences linguistiques. Il est vrai que les richesses multiples (Elsasserditsch) des dialectes alsaciens populaires sont, au début, difficiles à appréhender par les locuteurs de la langue standard commune le Hochdeutsch, enseignée dans les écoles. La langue écrite et orale standard ne permet pas d'appréhender suffisamment la grande diversité des prononciations de l'alsacien populaire. En sens inverse, la seule connaissance de l'expression dialectale ne permet pas d'apprécier toute la richesse de la langue régionale utilisée à l'écrit sous forme du Hochdeutsch par nos ancêtres et grands parents et dotée d'une grande littérature. Seuls les alsaciens scolarisés entre 1919 et 1939 possèdent à la fois le français, le dialecte, et l'allemand. Ceux scolarisés entre 1910 et 1919, ou entre 1940 et 1945 connaissent le dialecte et l'allemand, et pas toujours à la perfection le français. En sens contraire les générations postérieures à 1945 ne maîtrisent plus l'allemand et généralement moins bien le dialecte, mais maîtrisent plutôt très bien le français.

Cet état de fait met en difficulté les nouveaux locuteurs alsaciens qui « ne parlent pas le même alsacien », voire « le vrai alsacien » aux yeux des dialectophones de naissance qui eux souvent ne maîtrisent pas la langue orale et écrite standard dont l'apprentissage en profondeur nécessite une alphabétisation préalable dans celle-ci et aussi une pratique

suffisante. L'échange entre les deux groupes en langue régionale est rendu par conséquent difficile et délicat au premier abord.

Cette situation ne contribue pas à favoriser la pratique quotidienne ou à tout le moins régulière de la langue régionale, situation d'autant plus fâcheuse que les contacts sont tout à fait possibles, sinon faciles, au prix de quelques efforts d'adaptation entre les deux niveaux de langue régionale.

Pour y remédier, il est proposé à travers un concours de reportage portant sur la culture alsacienne, de permettre aux jeunes issus de l'enseignement bilingue de rencontrer et de parler avec les locuteurs natifs alsaciens.

Les organisateurs.

Le Conseil Général est le maître d'œuvre du concours, il **organise et finance l'opération.**

C'est aussi le Conseil Général qui coordonne les instances de mise en œuvre de l'opération.

▪ **Le Comité de suivi**

Il assure la coordination et le suivi technique de l'opération.

Il est composé d'élus et membres des services du Conseil Général, d'enseignants, de maires, de représentants des structures partenaires, et de personnalités qualifiées du monde associatif.

▪ **Le Comité scientifique**

Composé d'universitaires et de spécialistes de notre langue, il **élabore les principes scientifiques** qui guident les opérations de collectage et choisit le thème général du concours. Il délibère à la fin de l'année scolaire pour sélectionner les meilleurs reportages.

Les enquêteurs/retransmetteurs « Relais de mémoire ».

Les enquêteurs/retransmetteurs « Relais de mémoire » sont ceux qui vont entrer en relation avec les locuteurs. Ils sont **élèves ou étudiants en langue régionale d'Alsace** :

- les élèves des filières bilingues.
- les étudiants en langue régionale (allemand et dialectes alsaciens).
- les étudiants germanistes ou inscrits en option langue et culture régionales des autres filières universitaires.
- Les élèves professeurs et professeurs stagiaires de l'UFR d'Alsace chargés dans le futur d'enseignement de et en allemand langue régionale.

Des dossiers d'inscription seront adressés à tous les établissements d'enseignement bilingue public et privé du Haut-Rhin, à l'Université de Haute Alsace, à l'UFR d'Alsace à GUEBWILLER.

Les locuteurs natifs/transmetteurs de mémoire.

Les locuteurs natifs sont ceux qui ont une connaissance native de la langue alsacienne principalement sous sa forme dialectale. Ce sont des personnes qui souhaitent **s'exprimer en dialecte alsacien (Elsasserditsch) ou en langue standard (Hochdeutsch) avec les jeunes.**

Les nouveaux locuteurs alsaciens pourront entrer en contact avec eux soit par le biais d'associations ou de structures d'accueil, soit par une recherche individuelle de personnes à interviewer.

Les partenaires.

Les acteurs locaux seront les partenaires idéaux pour servir d'intermédiaires ou simplement de **relais entre natifs et transmetteurs locuteurs. Ce serait par exemple :**

- Les associations ou clubs de personnes âgées : clubs du troisième âge, associations sportives, associations d'animation gérontologique
- Les lieux d'accueil des personnes âgées : foyers-logements et maisons de retraite
- Les associations culturelles alsaciennes
- Les communes et communautés de communes également pourront faciliter les démarches des quêteurs
- Les collectivités et entreprises où la langue alsacienne est encore en usage.

Ce projet pourrait être soutenu par des partenaires institutionnels tels que :

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- France 3 Alsace
- Radio France Alsace
- L'Académie de Strasbourg
- La Direction diocésaine de l'enseignement catholique
- ABCM / Usbildung
- L'Association des Maires du Haut-Rhin
- L'AEPLAL
- Lehrer Association de professeurs de l'enseignement bilingue
- Des personnalités qualifiées du milieu associatif et universitaire
- Le comité fédéral des associations pour la langue alsacienne
- L'APEPA
- Eltern 68 etc...

Il s'agit de partenaires potentiels qui n'ont pas été consultés avant ce rapport.

Par ailleurs ce concours pourrait faire appel à des sponsors et au mécénat régional.

Cet événement serait également l'occasion pour tous les acteurs de l'opération « Transmettre toute la langue régionale en Haute-Alsace/Unsra Sproch zwische Vergangenheit und Zukunft » de se retrouver dans un moment convivial. Les reportages réalisés tout au long de l'année seront présentés au jury qui proclamera les résultats lors d'une **manifestation festive** à la fin de l'année scolaire. Les néo-alsaciens et transmetteurs qui se seront le plus investis se verront attribuer des récompenses.

Cette cérémonie pourrait avoir lieu au Centre de formation aux enseignements bilingues à l'occasion du Forum du Livre d'expression en langue allemande pour la jeunesse en juin 2007.

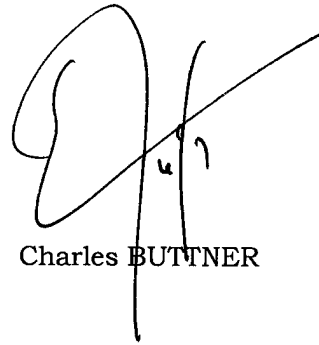
Les moyens nécessaires seront imputés sur la dotation LCR 2006.

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 3 AVR. 2006

Il conviendrait :

1. de me donner acte de cette information.
2. de vous prononcer sur sa mise en œuvre au titre de 2006.
3. de décider de réserver sur le Budget Langue et Culture Régionales un crédit de 30 000 € au titre de ce projet. Celui-ci devra permettre de subventionner le cas échéant des associations partenaires ou d'acquiescer tout ou partie des récompenses octroyées. Eventuellement les imputations budgétaires nécessaires seront opérées à l'occasion de la DM 1.
4. de donner délégation à la commission permanente pour la suite du dossier.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER